



AGENCE
ERASMUS+
FRANCE · EDUCATION & FORMATION

Résultats
de l'appel
à propositions

2023

 UNION EUROPÉENNE

 RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

SOMMAIRE

I. Données générales

1. Budgets disponibles et demandes financières.....	3
2. Les candidatures reçues.....	6
3. Les évaluations des candidatures.....	9
4. Les candidatures sélectionnées.....	10
5. Budgets demandés et alloués par action et par secteur.....	11

II. Résultats pour les mobilités (Action Clé 1)

1. Synthèse des mobilités demandées et financées par secteur et par public.....	12
(toutes actions de mobilité confondues)	
2. Demandes déposées par des structures accréditées.....	15
Pour le secteur de l'enseignement scolaire.....	16
Pour le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels.....	17
Pour le secteur de l'éducation des adultes.....	18
3. Demandes déposées pour des projets de mobilité de courte durée.....	19
(par des structures non accréditées)	
Pour le secteur de l'enseignement scolaire.....	20
Pour le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels.....	21
Pour le secteur de l'éducation des adultes.....	22
4. Demandes déposées par des établissements de l'enseignement	23
supérieur chartés dans le cadre de projets soutenus par les fonds de politique intérieure de l'UE	
5. Demandes déposées par des établissements de l'enseignement	25
supérieur chartés dans le cadre de projets soutenus par les fonds de politique extérieure de l'UE	

III. Résultats pour les projets de partenariats (Action Clé 2)

1. Résultats généraux (tous types de partenariats confondus).....	26
2. Résultats pour les partenariats de coopération.....	29
3. Résultats pour les partenariats simplifiés.....	31

IV. Actions centralisées

1. Résultats pour les Universités européennes.....	34
2. Résultats pour les Centres d'excellence professionnelle.....	35
3. Résultats pour les Alliances de l'innovation.....	36
4. Résultats pour les Actions Master conjoint Erasmus Mundus.....	37
5. Résultats pour les projets de renforcement des capacités..... de l'enseignement supérieur (ES)	38
6. Résultats pour les projets de renforcement des capacités..... de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP)	39
7. Résultats pour les plateformes d'échanges virtuels..... dans l'enseignement supérieur et la jeunesse	40
8. Résultats pour les actions Jean Monnet dans l'enseignement supérieur.....	41
9. Résultats pour les actions Jean Monnet dans l'enseignement scolaire..... et la formation professionnelle	42

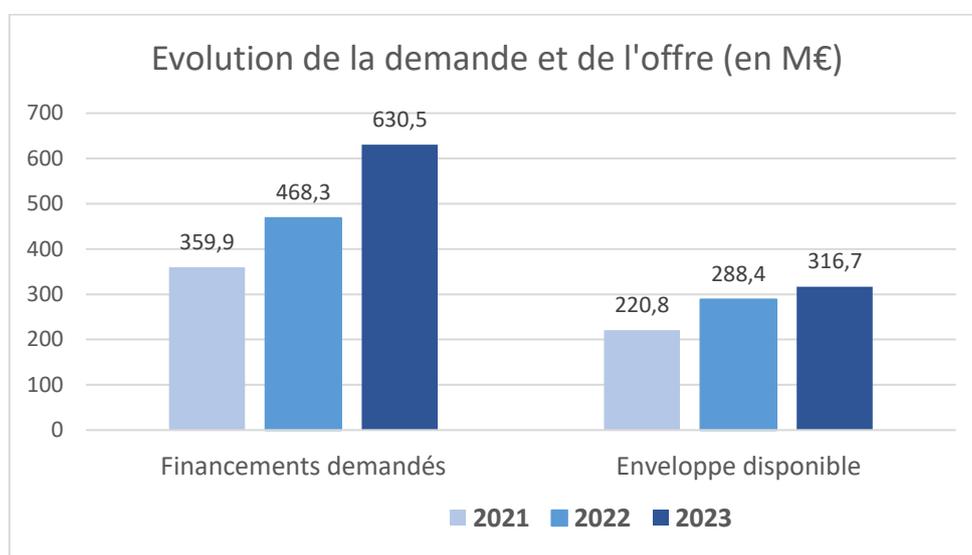
I. DONNÉES GÉNÉRALES

Les résultats qui suivent sont ceux de l'appel à propositions 2023. Ils reflètent le niveau de la demande de financement – donc l'appétence pour le programme Erasmus+ - et le montant des subventions attribuées pour les mobilités (action clé 1) et les projets de partenariats (action clé 2). Les chiffres pour l'action clé 1 correspondent à des mobilités financées au titre de 2023 et qui auront lieu au cours des 24 prochains mois (2nd semestre 2023, 2024 et 1^{er} semestre 2025) ; il ne s'agit pas des mobilités réalisées au cours de l'année 2023.

1. Budgets disponibles et demandes financières

Pour le volet Éducation et Formation

	2021	2022	2023	Augmentation entre 2022 et 2023
Financements demandés	359,9 M€	468,3 M€	630,5 M€	34,6 %
Enveloppe disponible	220,8 M€	288,4 M€	316,7 M€	9,8 %
Enveloppe manquante pour satisfaire toutes les demandes	139,1 M€	179,9 M€	313,8 M€	74,4 %



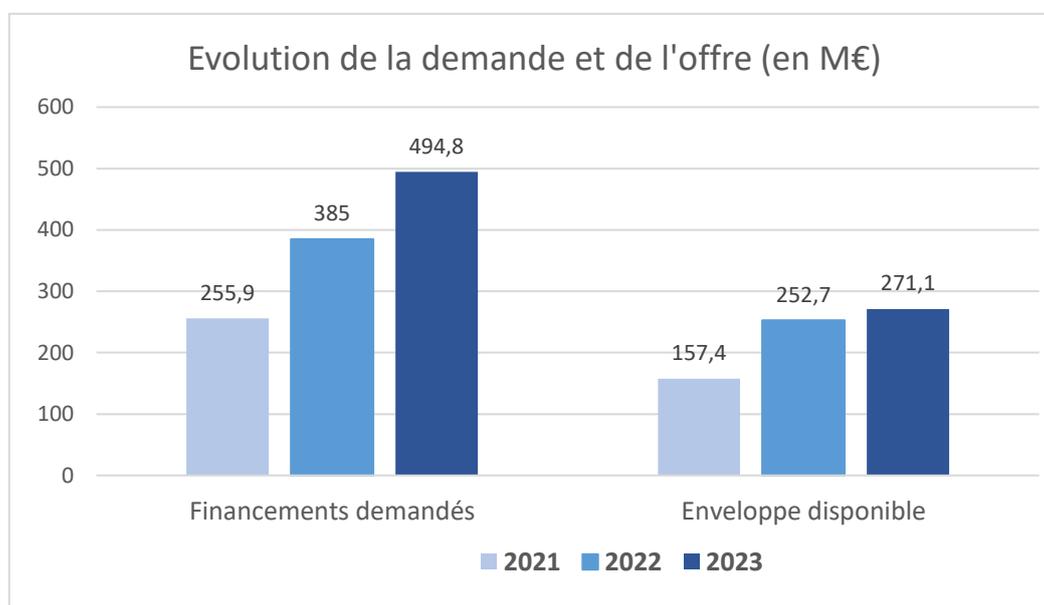
+ 34,6 %
d'augmentation
de la demande financière

+ 9,8 %
d'augmentation
de l'enveloppe disponible

50,2 %
de la demande financière satisfaite

Pour l'action clé 1 (mobilités)

	2021	2022	2023	Augmentation entre 2022 et 2023
Financements demandés	255,9 M€	385 M€	494,8 M€	28,5 %
Enveloppe disponible	157,4 M€	252,7 M€	271,1 M€	7,3 %

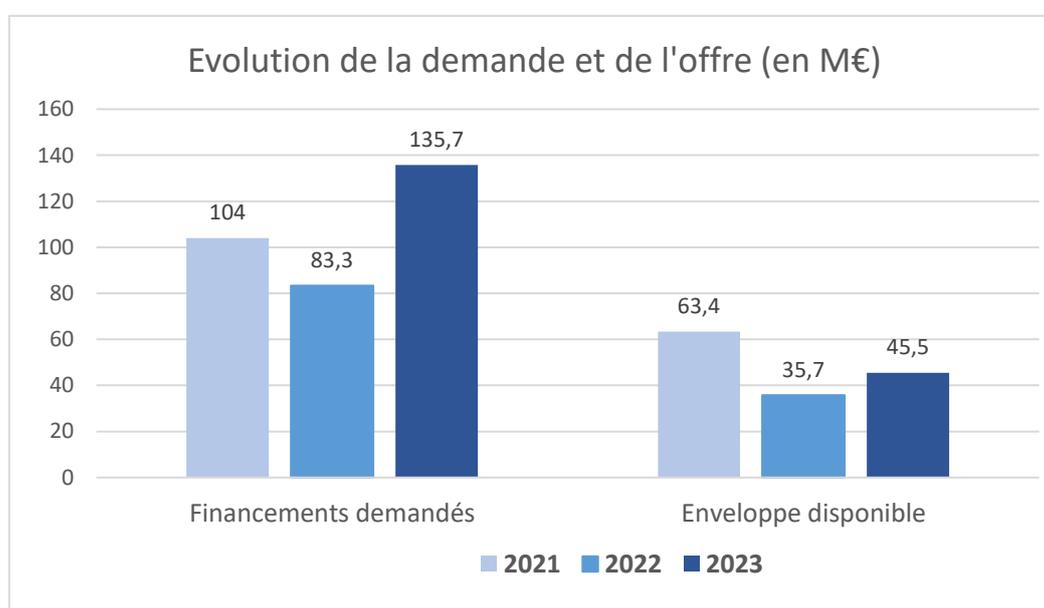


+ 28,5 %
d'augmentation
de la demande financière

+ 7,3%
d'augmentation
de l'enveloppe disponible

Pour l'action clé 2 (partenariats)

	2021	2022	2023	Augmentation entre 2022 et 2023
Financements demandés	104 M€	83,3 M€	135,7 M€	63,5 %
Enveloppe disponible	63,4 M€	35,7 M€	45,5 M€	27,5 %



+ 63,5 %
d'augmentation
de la demande financière

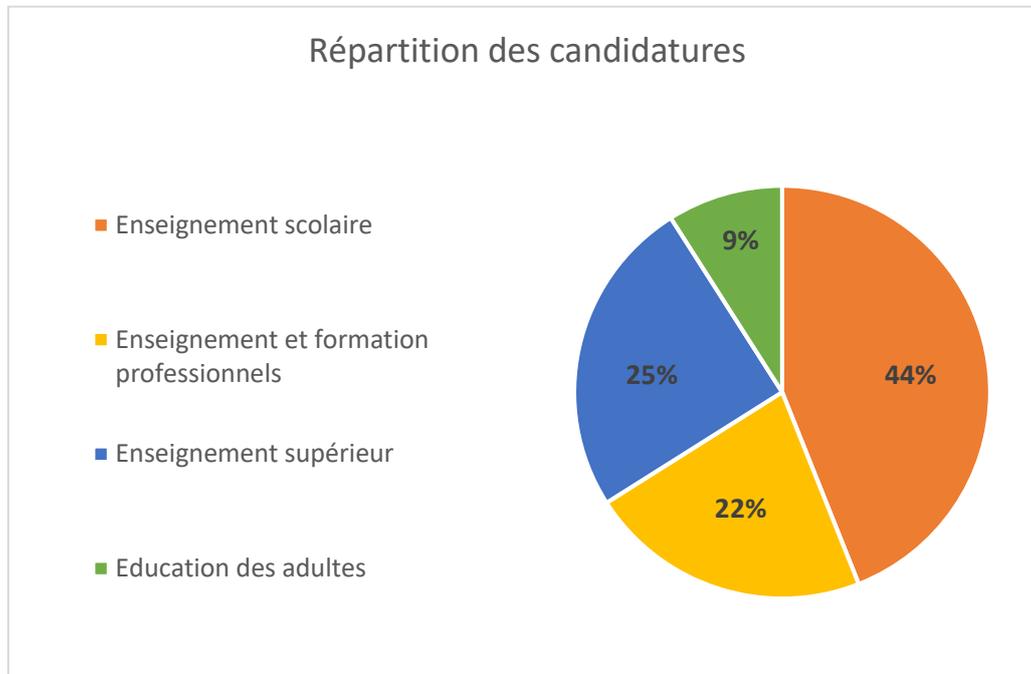
+ 27,5 %
d'augmentation
de l'enveloppe disponible

2. Les candidatures reçues (toutes actions confondues)

En 2023, le département gestion des projets a reçu et traité 4 322 candidatures, soit 33,7 % de plus qu'en 2022.

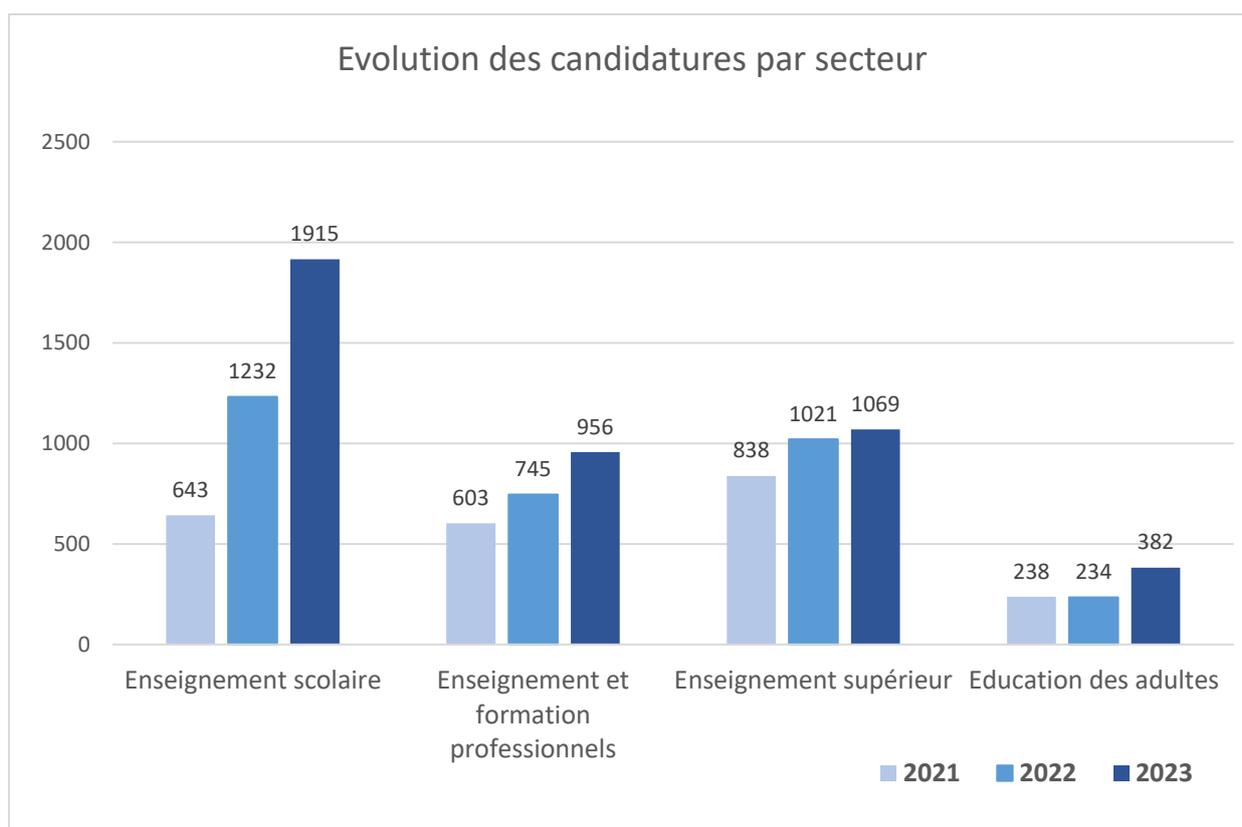
Répartition des candidatures par secteur éducatif

	Nombre de candidatures	Proportion des candidatures
Enseignement scolaire	1 915	44 %
Enseignement et formation professionnels	956	22 %
Enseignement supérieur	1 069	25 %
Education des adultes	382	9 %
TOTAL	4 322	100 %



Evolution des candidatures par secteur

	2021	2022	2023	Augmentation entre 2022 et 2023
Enseignement scolaire	643	1 232	1 915	55,4 %
Enseignement et formation professionnels	603	745	956	28,3 %
Enseignement supérieur	838	1 021	1 069	4,7 %
Education des adultes	238	234	382	63,2 %
TOTAL	2 322	3 232	4 322	33,7 %



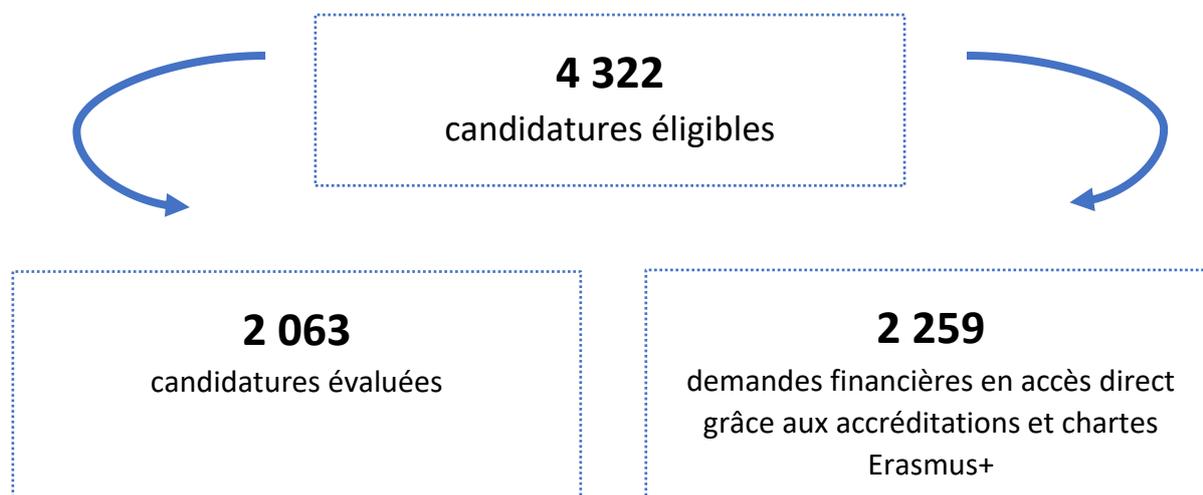
Répartition des candidatures par action

	2022	2023	Evolution
DEMANDES FINANCIÈRES DÉPOSÉES PAR LES STRUCTURES ACCRÉDITÉES ET LES ÉTABLISSEMENTS CHARTÉS			
Enseignement scolaire	322	687	114 %
Enseignement et formation professionnels	379	522	38 %
Education des adultes	30	42	40 %
Enseignement supérieur	968	1 008	4 %
TOTAL DEMANDES FINANCIÈRES	1 699	2 259	33 %
PROJETS DE MOBILITÉ DE COURTE DURÉE			
Enseignement scolaire	122	229	88 %
Enseignement et formation professionnels	80	91	14 %
Education des adultes	31	43	39 %
TOTAL PROJETS DE MOBILITÉS DE COURTE DURÉE	233	363	56 %
PARTENARIATS DE COOPÉRATION			
Enseignement scolaire	84	122	45 %
Enseignement et formation professionnels	60	104	73 %
Education des adultes	66	135	105 %
Enseignement supérieur	31	46	48 %
TOTAL PARTENARIATS DE COOPÉRATION	241	407	69 %
PARTENARIATS SIMPLIFIÉS			
Enseignement scolaire	106	151	42 %
Enseignement et formation professionnels	28	48	75 %
Education des adultes	68	124	82 %
TOTAL PARTENARIATS SIMPLIFIÉS	202	323	60 %
ACCRÉDITATIONS*			
Enseignement scolaire	598	726	21 %
Enseignement et formation professionnels	198	191	- 3 %
Education des adultes	39	38	- 3 %
Enseignement supérieur (accréditation de consortium)	22	15	- 32 %
TOTAL ACCRÉDITATIONS*	857	970	13 %
TOTAL CANDIDATURES REÇUES	3 232	4 322	33,7 %

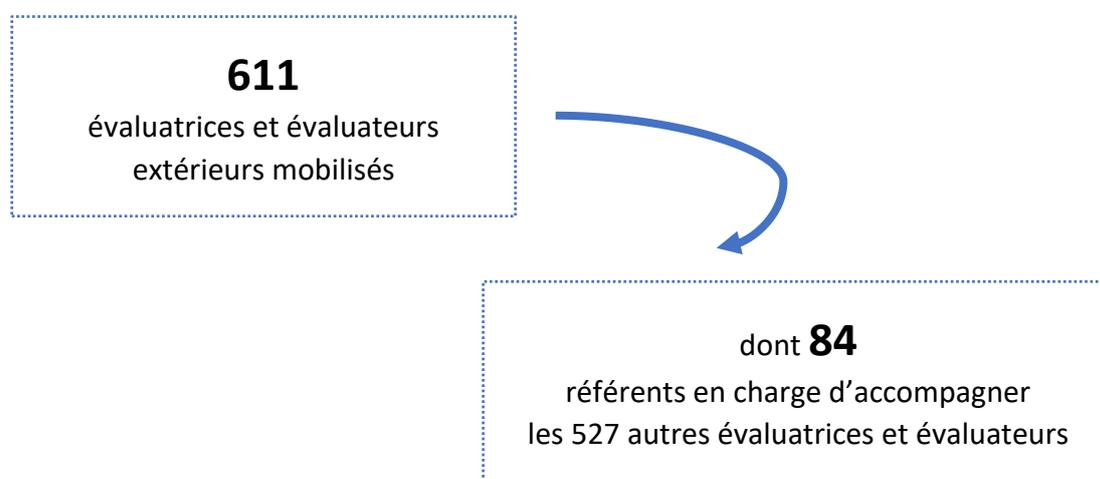
* Accréditations déposées en 2023 pour des financements demandés à partir de 2024.

3. Les évaluations des candidatures

Parmi les 4 322 candidatures reçues, 2 063 ont nécessité une évaluation et 2 259 ont bénéficié d'un accès direct aux financements grâce aux [accréditations Erasmus+](#) et aux [chartes de l'enseignement supérieur \(ECHE\)](#).



	Nombre de candidatures évaluées	Nombre d'évaluateurs mobilisés	Nombre d'évaluateurs référents mobilisés	Total d'évaluateurs mobilisés
Candidatures mobilités	1 333	356	53	409
Candidatures partenariats	730	171	31	202
Total	2 063	527	84	611



4. Les candidatures sélectionnées

	Nombre de candidatures reçues	Nombre de candidatures sélectionnées (CNE)	Taux de sélection*
DEMANDES FINANCIÈRES DÉPOSÉES PAR LES STRUCTURES ACCRÉDITÉES ET LES ÉTABLISSEMENTS CHARTÉS			
Enseignement scolaire	687	686	100 %
Enseignement et formation professionnels	522	521	100 %
Education des adultes	42	40	95 %
Enseignement supérieur	1 008	897	89 %
TOTAL DEMANDES FINANCIÈRES	2 259	2 144	95 %
PROJETS DE MOBILITÉ DE COURTE DURÉE			
Enseignement scolaire	229	64	28 %
Enseignement et formation professionnels	91	52	57 %
Education des adultes	43	23	53 %
TOTAL PROJETS DE MOBILITÉS DE COURTE DURÉE	363	139	38 %
PARTENARIATS DE COOPÉRATION			
Enseignement scolaire	122	40	33 %
Enseignement et formation professionnels	104	34	33 %
Education des adultes	135	22	16 %
Enseignement supérieur	46	28	61 %
TOTAL PARTENARIATS DE COOPÉRATION	407	124	30 %
PARTENARIATS SIMPLIFIÉS			
Enseignement scolaire	151	63	42 %
Enseignement et formation professionnels	48	24	50 %
Education des adultes	124	52	42 %
TOTAL PARTENARIATS SIMPLIFIÉS	323	139	43 %
ACCRÉDITATIONS*			
Enseignement scolaire	726	428	59 %
Enseignement et formation professionnels	191	132	69 %
Education des adultes	38	19	50 %
Enseignement supérieur (accréditations de consortium)	15	13	87 %
TOTAL ACCRÉDITATIONS**	970	592	61 %
TOTAL CANDIDATURES	4 322	3 138	72,6 %

* Ratio entre les candidatures déposées et les candidatures financées

** Accréditations sélectionnées en 2023 pour des financements demandés à partir de 2024.

72,6 %

des candidatures déposées en 2023 ont été sélectionnées

5. Budgets demandés et alloués par action et par secteur

Actions		Secteurs	Budget demandé (M€)	Budget accordé (M€)	Taux de satisfaction	
Action clé 1 (mobilités)	Demandes déposées par des structures accréditées	Enseignement scolaire	91	45	49,5 %	
		Enseignement et formation professionnels	113,1	59,3	52,4 %	
		Education des adultes	4	4	100 %	
	Demandes financées par les fonds du programme Erasmus+ déposées par des établissements chartés	Enseignement supérieur		197,5	126,9	64,2 %
				74,5	23	30,9 %
	Demandes financées par les fonds de la politique extérieure de l'UE	Projets de mobilité de courte durée	Enseignement scolaire	8	2,4	30 %
			Enseignement et formation professionnels	5	3	60 %
			Education des adultes	1,7	0,7	41,2 %
	SOUS-TOTAL			494,8	264,3	53,4 %
Action clé 2 (partenariats)	Partenariats de coopération	Enseignement scolaire	33,7	11,2	33,2 %	
		Enseignement et formation professionnels	30,2	10,2	33,8 %	
		Education des adultes	38,1	6,9	18,1 %	
		Enseignement supérieur	15,6	9,6	61,5 %	
	Partenariats simplifiés	Enseignement scolaire	8,5	3,5	41,2 %	
		Enseignement et formation professionnels	2,6	1,4	53,8 %	
		Education des adultes	7	2,9	41,4 %	
SOUS-TOTAL			135,7	45,7	33,7 %	
TOTAL			630,5	310*	49,2 %	

* La différence avec le budget disponible (316,7 M€) correspond à la réserve budgétaire constituée pour financer les frais additionnels liés à l'inclusion et à la transition écologique, ainsi que la redistribution en cours d'exécution pour les projets de l'action clé 1.

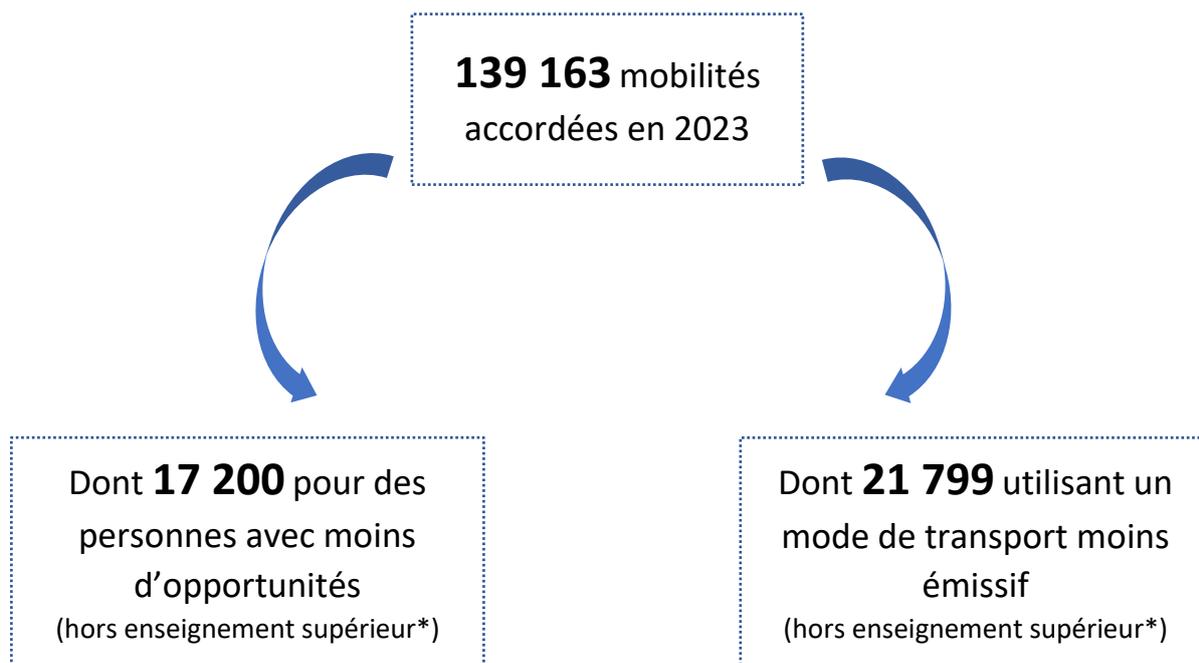
II. RÉSULTATS POUR LES MOBILITÉS (action clé 1)

1. Synthèse des mobilités demandées et financées par secteur et par public (toutes actions de mobilité confondues) après CNE*

Secteur éducatif	Publics concernés	Type d'activités	Mobilités demandées	Mobilités accordées
Education des adultes	Apprenants adultes	Mobilité individuelle d'apprentissage de courte durée	168	168
		Mobilité individuelle d'apprentissage de longue durée	62	22
		Mobilité de groupe	508	362
		Total	738	552
	Personnels	Suivi de cours et formations	551	513
		Accueil d'expert invité	133	125
		Mission d'enseignement ou de formation	109	97
		Stage d'observation	1 487	1 311
		Total	2 280	2 046
	Total		3 018	2 598
Enseignement et formation professionnels	Apprenants	Mobilité d'apprentissage de courte durée	37 074	19 644
		Mobilité d'apprentissage de longue durée (ErasmusPro)	2 370	1 187
		Participation à des concours de compétences	225	118
		Total	39 669	20 949
	Personnels	Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation	68	34
		Suivi de cours et formations	1 989	1 028
		Accueil d'expert invité	447	223
		Mission d'enseignement ou de formation	289	146
		Stage d'observation	5 592	2 959

		Total	8 385	4 390	
		Total	48 054	25 339	
Enseignement scolaire	Elèves	Mobilité individuelle d'apprentissage de courte durée	4 194	1 861	
		Mobilité individuelle d'apprentissage de longue durée	980	467	
		Mobilité de groupe	62 827	30 252	
		Total	68 001	32 580	
	Personnels	Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation	193	88	
		Suivi de cours et formations	9 221	4 231	
		Accueil d'expert invité	355	180	
		Mission d'enseignement ou de formation	201	97	
		Stage d'observation	7 884	3 650	
		Total	17 854	8 246	
			Total	85 855	40 826
	Enseignement supérieur	Etudiants	Mobilité d'études	55 301	34 530
			Mobilité de stage	39 809	24 830
Mobilité soutenue par les fonds de politique extérieure de l'UE			7 779	2 571	
Total			102 889	61 931	
Personnels		Mobilité de formation	5 541	3 523	
		Mobilité d'enseignement	4 294	2 723	
		Mobilité soutenue par les fonds de politique extérieure de l'UE	7 168	2 223	
		Total	17 003	8 469	
			Total	119 892	70 400
TOTAL			256 819	139 163	

* Comité national d'évaluation (CNE)



** Les formulaires de demande de financement pour le secteur de l'enseignement supérieur ne prévoient pas la possibilité de déclarer le nombre d'apprenants avec moins d'opportunités ou le nombre de mobilités écoresponsables. Les chiffres pour les étudiants ne seront connus qu'une fois les mobilités réalisées.*



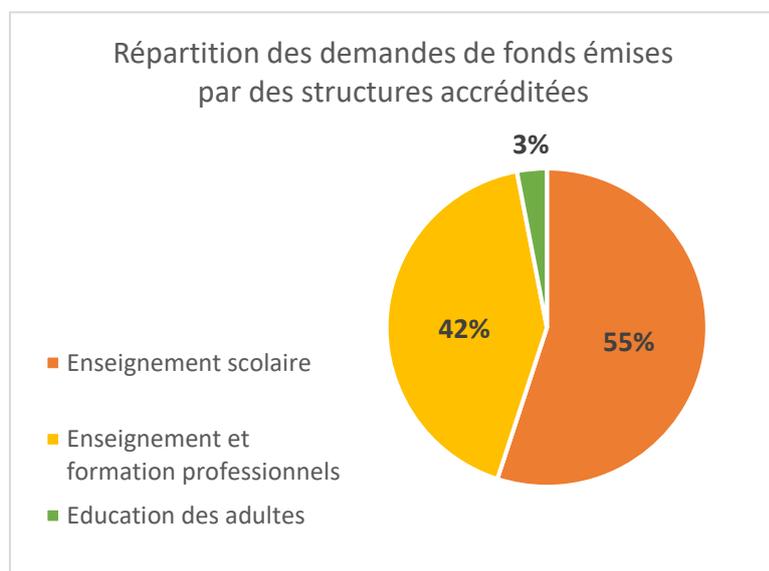
2. Demandes déposées par des structures accréditées

Les structures accréditées bénéficient de démarches simplifiées : elles remplissent un formulaire dans lequel elles expriment le nombre de mobilités souhaitées. Ces mobilités sont ensuite converties en subvention par l'agence qui s'appuie sur des barèmes pour en calculer le montant.

Tous secteurs confondus

Avant l'appel 2023, 1 430 structures françaises étaient titulaires d'une accréditation Erasmus+, ce qui leur permet de solliciter, chaque année et de manière simplifiée, des fonds Erasmus+ pour organiser des mobilités. 1 251 d'entre elles ont participé à l'appel à propositions 2023 en demandant des financements, soit un taux de participation de 88 %.

Secteurs	Nombre de structures accréditées ayant déposé une demande de fonds en 2023	Répartition des structures accréditées ayant déposé une demande de fonds en 2023
Enseignement scolaire	687	55 %
Enseignement et formation professionnels	522	42 %
Education des adultes	42	3 %
TOTAL	1 251	100 %



88 %
des structures
accréditées ont déposé
une demande de fonds
en 2023

108,3 M€ accordés aux
structures accréditées

65 772 mobilités accordées
aux structures accréditées

Pour le secteur de l'enseignement scolaire

CANDIDATURES REÇUES 	CANDIDATURES FINANCÉES 	MOBILITÉS DEMANDÉES 	MOBILITÉS FINANCÉES 	BUDGET ACCORDÉ 
687	686	80 797	39 337	45 M€

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE		Nombre de mobilités financées	Dont personnes avec moins d'opportunités
Elèves	Mobilité individuelle d'apprentissage de longue durée	412	73
	Mobilité individuelle d'apprentissage de courte durée	1 696	346
	Mobilité de groupe	29 338	8 471
Personnels	Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation	88	2
	Suivi de cours et formations	4 000	256
	Accueil d'expert invité	175	8
	Mission d'enseignement ou de formation	91	6
	Stage d'observation	3 537	194
TOTAL		39 337	9 356

45 M€ accordés aux structures accréditées

39 337 mobilités accordées aux structures accréditées

Pour le secteur de l'enseignement et formation professionnels

CANDIDATURES REÇUES	CANDIDATURES FINANCÉES	MOBILITÉS DEMANDÉES	MOBILITÉS FINANCÉES	BUDGET ACCORDÉ
				
522	521	46 296	24 276	59,3 M€

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS		Nombre de mobilités financées	Dont personnes avec moins d'opportunités
Apprenants	Mobilité d'apprentissage de courte durée	18 839	5 505
	Mobilité d'apprentissage de longue durée (ErasmusPro)	1 125	335
	Participation à des concours de compétences	118	27
Personnels	Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation	34	11
	Suivi de cours et formations	980	79
	Accueil d'expert invité	218	2
	Mission d'enseignement ou de formation	129	12
	Stage d'observation	2 833	221
TOTAL		24 276	6 192

59,3 M€ accordés aux structures accréditées

24 276 mobilités accordées aux structures accréditées

Pour le secteur de l'éducation des adultes

CANDIDATURES REÇUES	CANDIDATURES FINANCÉES	MOBILITÉS DEMANDÉES	MOBILITÉS FINANCÉES	BUDGET ACCORDÉ
				
42	40	2 202	2 159	4 M€

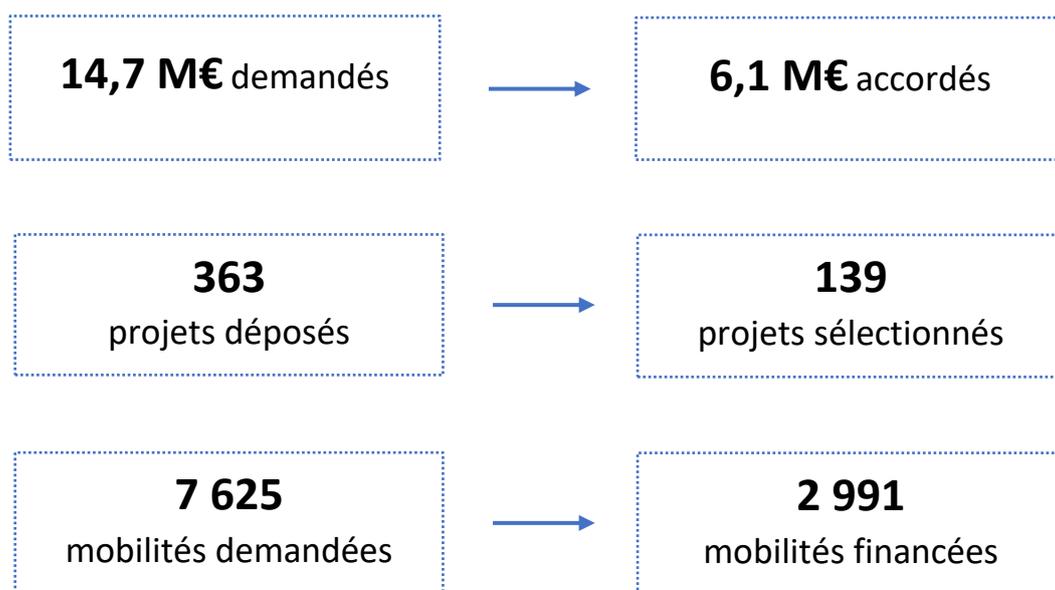
EDUCATION DES ADULTES		Nombre de mobilités financées	Dont personnes avec moins d'opportunités
Apprenants adultes	Mobilité individuelle d'apprentissage de courte durée	134	80
	Mobilité individuelle d'apprentissage de longue durée	22	22
	Mobilité de groupe	228	211
Personnels	Suivi de cours et formations	447	99
	Accueil d'expert invité	111	3
	Mission d'enseignement ou de formation	87	29
	Stage d'observation	1 130	161
TOTAL		2 159	605

4 M€ accordés aux structures accréditées

2 159 mobilités accordées aux structures accréditées

3. Demandes déposées pour des projets de mobilité de courte durée (par des structures non accréditées)

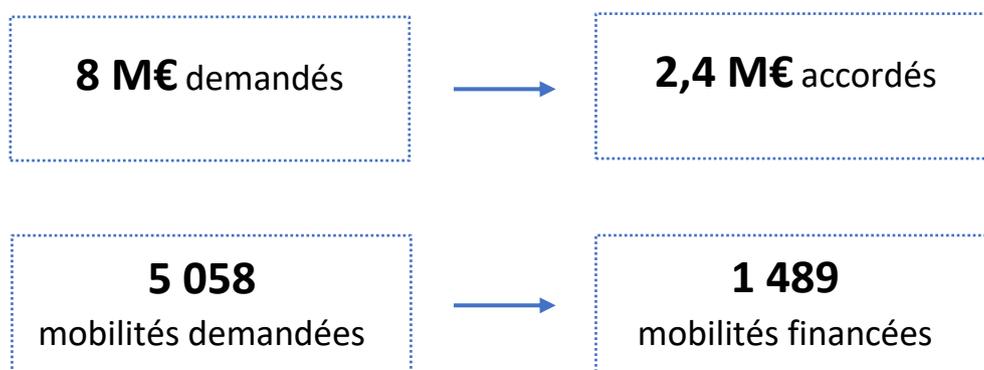
Tous secteurs confondus



Pour le secteur de l'enseignement scolaire

CANDIDATURES REÇUES 	CANDIDATURES FINANÇÉES 	MOBILITÉS DEMANDÉES 	MOBILITÉS FINANÇÉES 	BUDGET ACCORDÉ 
229	64	5 058	1 489	2,4 M€

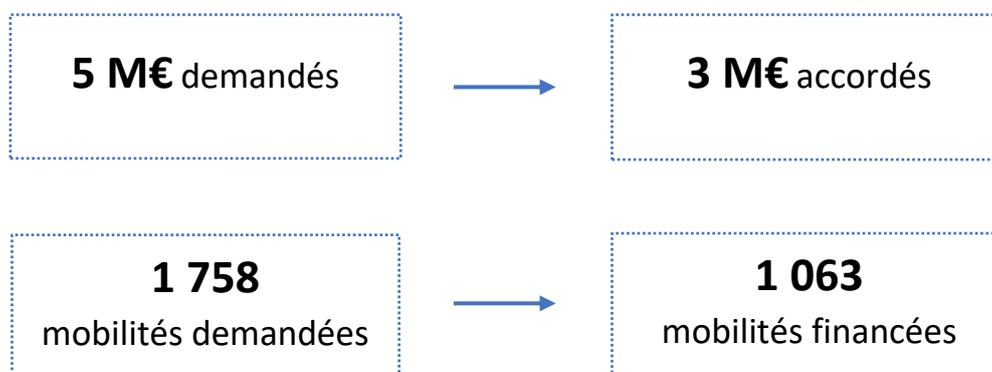
Profils des participants		Nombre de mobilités demandées	Nombre de mobilités accordées	Dont personnes avec moins d'opportunités
Elèves	Mobilité individuelle d'apprentissage de longue durée	69	55	16
	Mobilité individuelle d'apprentissage de courte durée	685	165	100
	Mobilité de groupe	3 232	914	278
Personnels	Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation	8	0	0
	Suivi de cours et formations	622	231	19
	Accueil d'expert invité	7	5	0
	Mission d'enseignement ou de formation	15	6	0
	Stage d'observation	420	113	14
TOTAL		5 058	1 489	427



Pour le secteur de l'enseignement et formation professionnels

CANDIDATURES REÇUES 	CANDIDATURES FINANCÉES 	MOBILITÉS DEMANDÉES 	MOBILITÉS FINANCÉES 	BUDGET ACCORDÉ 
91	52	1 758	1 063	3 M€

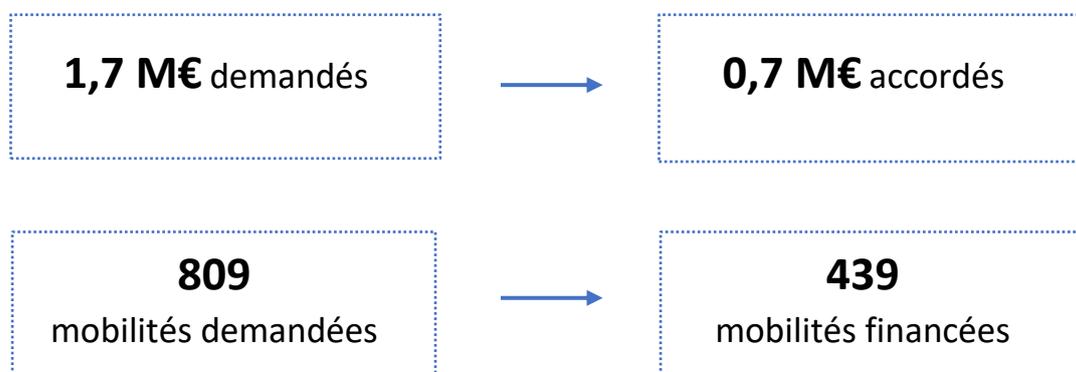
Profils des participants		Nombre de mobilités demandées	Nombre de mobilités accordées	Dont personnes avec moins d'opportunités
Apprenants	Mobilité d'apprentissage de courte durée	1 392	805	393
	Mobilité d'apprentissage de longue durée (ErasmusPro)	86	62	50
	Participation à des concours de compétences	2	0	0
Personnels	Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation	0	0	0
	Suivi de cours et formations	65	48	16
	Accueil d'expert invité	12	5	0
	Mission d'enseignement ou de formation	46	17	2
	Stage d'observation	155	126	2
TOTAL		1 758	1 063	463



Pour le secteur de l'éducation des adultes

CANDIDATURES REÇUES 	CANDIDATURES FINANCÉES 	MOBILITÉS DEMANDÉES 	MOBILITÉS FINANCÉES 	BUDGET ACCORDÉ 
43	23	809	439	0,7 M€

Profils des participants		Nombre de mobilités demandées	Nombre de mobilités accordées	Dont personnes avec moins d'opportunités
Apprenants adultes	Mobilité individuelle d'apprentissage de courte durée	34	34	34
	Mobilité individuelle d'apprentissage de longue durée	40	0	0
	Mobilité de groupe	265	134	108
Personnels	Suivi de cours et formations	89	66	22
	Accueil expert invité	14	14	5
	Mission d'enseignement ou de formation	13	10	0
	Stage d'observation	354	181	36
TOTAL		809	439	205



4. Demandes déposées par des établissements de l'enseignement supérieur chartés dans le cadre de projets de mobilité soutenus par les fonds de politique intérieure de l'UE

Les établissements d'enseignement supérieur disposant de la charte ECHE bénéficient également de démarches simplifiées.

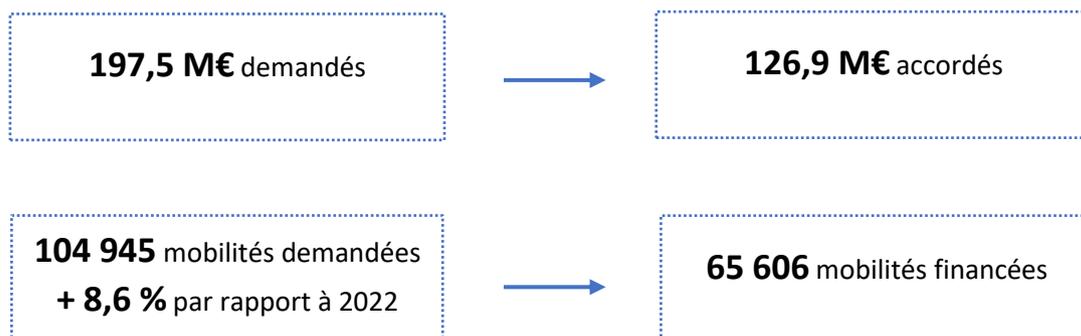
1 532 établissements d'enseignement supérieur français détiennent une charte ECHE

+ 14,7 % par rapport à 2022

81,7 % des établissements détenteurs d'une charte ECHE ont déposé une demande de fonds en 2023 ou sont membres d'un consortium dans le cadre d'un projet de mobilité

CANDIDATURES REÇUES	CANDIDATURES FINANCÉES	MOBILITÉS DEMANDÉES	MOBILITÉS FINANCÉES	BUDGET ACCORDÉ
				
857	834	104 945	65 606	126,9 M€

Profils des participants		Nombre de mobilités demandées	Nombre de mobilités accordées
Etudiants	Mobilité d'études	55 301	34 530
	Mobilité de stage	39 809	24 830
Enseignants et formateurs	Mobilité de formation	5 541	3 523
	Mobilité d'enseignement	4 294	2 723
TOTAL		104 945	65 606



Une appétence pour les mobilités hors Europe (action clé 131)

La possibilité, nouvelle depuis 2021, de réserver jusqu'à 20 % de la subvention Erasmus+ à des mobilités en direction de pays tiers non associés rencontre un grand succès auprès des établissements participants.

81,6 % des établissements chartés ayant déposé une demande de fonds en 2023, prévoient d'activer cette possibilité :

- > 6 sur 10 comptent utiliser la totalité des 20 % de leur budget pour cette possibilité ;
- > 3 sur 10 entre 10 % et 19 % de leur budget ;
- > 1 sur 10 moins de 10 % de leur budget.



5. Demandes déposées par des établissements de l'enseignement supérieur chartés dans le cadre de projets de mobilité soutenus par les fonds de politique extérieure de l'UE (action clé 171)

La mobilité soutenue par les fonds de politique extérieure de l'Union européenne s'inscrit dans une relative continuité vis-à-vis du programme précédent et de l'ancienne action « mobilité internationale de crédits » (ex action clé 107) : il s'agit d'accompagner les mobilités d'études et de stage pour les étudiants, ainsi que les mobilités d'enseignement et de formation pour les personnels, entre les pays membres du programme (et les pays tiers associés au programme) et les pays tiers non associés au programme. Ce dispositif accompagne les mobilités sortantes, mais aussi les mobilités entrantes.

La France a le second budget le plus élevé sur cette action (26,3 M€) - derrière l'Allemagne (31 M€) et devant l'Italie (près de 23,5 M€), l'Espagne (20,5 M€) et la Pologne (16,1 M€) – ce qui a permis de financer 4 794 mobilités :

	Mobilités demandées	Mobilités financées
Mobilités étudiantes	7 779	2 571
Mobilités de personnels	7 168	2 223
TOTAL	14 947	4 794

4 794 mobilités financées



III. RÉSULTATS POUR LES PROJETS DE PARTENARIATS (action clé 2)

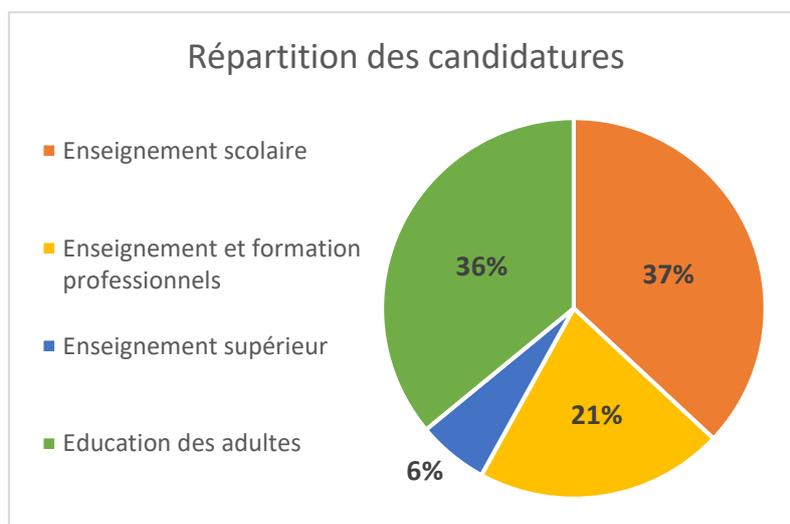
1. Résultats généraux (tous types de partenariats confondus)

732 projets de partenariats ont été déposés en 2023, soit 65 % de plus qu'en 2022. Avec 407 projets déposés, les partenariats de coopération représentent 56 % des candidatures. Le secteur de l'enseignement scolaire est le plus dynamique, avec 273 projets de partenariats déposés, ce qui représente 37 % des candidatures.

730 projets de partenariats déposés
+ 65 % par rapport à 2022

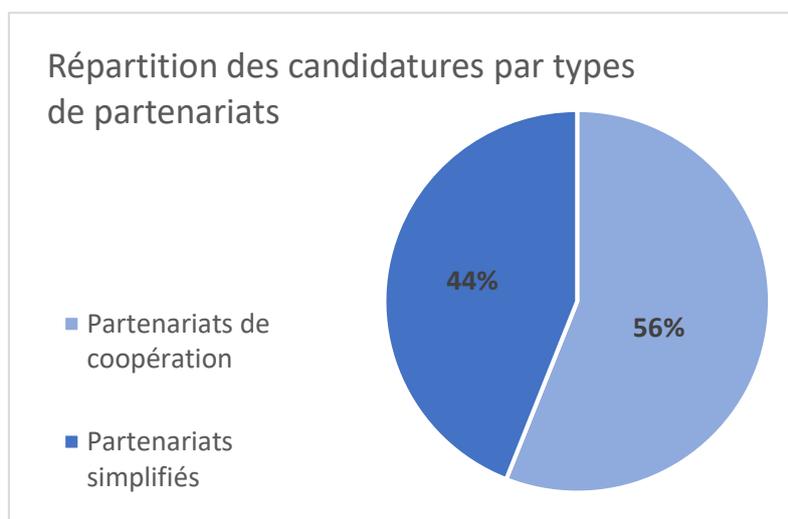
Répartition des candidatures par secteur éducatif

Secteurs éducatifs	Nombre de candidatures	Répartition des candidatures
Enseignement scolaire	273	37 %
Enseignement et formation professionnels	152	21 %
Enseignement supérieur	46	6 %
Education des adultes	259	36 %
TOTAL	730	100 %



Répartition des candidatures par type de partenariat :

Types de partenariats	Nombre de candidatures	Répartition des candidatures
Partenariats de coopération	407	56 %
Partenariats simplifiés	323	44 %



Sélection :

Secteurs	Nombre de candidatures reçues	Nombre de candidatures sélectionnées	Taux de sélection des candidatures*
Enseignement scolaire	273	103	38 %
Enseignement et formation professionnels	152	58	38 %
Enseignement supérieur	46	28	61 %
Education des adultes	259	74	29 %
TOTAL	730	263	36 %

* Ratio entre les candidatures déposées et les candidatures financées

263 projets de partenariats financés
+ 19 % par rapport à 2022

Taux de satisfaction des demandes financières :

47,1 M€ de budget disponible

135,7 M€ demandés

Secteurs	Budget demandé	Budget accordé	Taux de satisfaction des demandes financières*
Enseignement scolaire	42,2 M€	14,7 M€	35 %
Enseignement et formation professionnels	32,8 M€	11,6 M€	35 %
Enseignement supérieur	15,6 M€	9,6 M€	61 %
Education des adultes	45,1 M€	9,8 M€	22 %
TOTAL	135,7 M€	45,7 M€	34 %

* Ratio entre le budget alloué et le budget demandé

En moyenne, **34 %** des demandes financières sont satisfaites



2. Résultats pour les [partenariats de coopération](#)

407
candidatures soumises

124
candidatures sélectionnées

30 %
des candidatures financées
(taux de sélection)

SÉLECTION DES PARTENARIATS DE COOPÉRATION			
	Nombre de candidatures déposées	Nombre de candidatures financées	Taux de sélection des candidatures*
Enseignement scolaire	122	40	33 %
Enseignement et formation professionnels	104	34	33 %
Enseignement supérieur	46	28	61 %
Education des adultes	135	22	16 %
TOTAL	407	124	30 %

* Ratio entre les candidatures déposées et les candidatures financées

37,8 M€ de budget disponible

117,6 M€ demandés

En moyenne, **32 %** des
demandes financières sont
satisfaites

FINANCEMENT DES PARTENARIATS DE COOPÉRATION			
	Budget demandé (M€)	Budget alloué (M€)	Taux de satisfaction des demandes financières*
Enseignement scolaire	33,7	11,2	33 %
Enseignement et formation professionnels	30,2	10,2	34 %
Enseignement supérieur	15,6	9,6	62 %
Education des adultes	38,1	6,9	18 %
TOTAL	117,6	37,9	32 %

* Ratio entre le budget alloué et le budget demandé

5

C'est le nombre moyen de partenaires associés aux projets de coopération



3. Résultats pour les [partenariats simplifiés](#)

Cette nouvelle action facilite l'accès au programme pour les organisations disposant de capacités organisationnelles restreintes ou pour les primo-demandeurs et les structures moins expérimentées. Les partenariats simplifiés associent au minimum deux structures de deux pays européens pour une durée de 6 à 24 mois et leur budget est forfaitaire (30 000 ou 60 000 €). Seuls sont concernés les secteurs de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels, et de l'éducation des adultes.

En 2023, deux appels à propositions ont été organisés.

323
candidatures déposées

12 %
des candidatures pour un projet à
30 000 €

88 %
des candidatures pour un projet à
60 000 €

SÉLECTION DES PARTENARIATS SIMPLIFIÉS (Résultats cumulés des deux appels à propositions 2023)			
	Nombre de candidatures déposées	Nombre de candidatures financées	Taux de sélection des candidatures*
Enseignement scolaire	151	63	42 %
Enseignement et formation professionnels	48	24	50 %
Education des adultes	124	52	42 %
TOTAL	323	139	43 %

* Ratio entre les candidatures déposées et les candidatures financées

139
candidatures sélectionnées

43 %
des candidatures financées
(taux de sélection)

FINANCEMENT DES PARTENARIATS SIMPLIFIÉS (Résultats cumulés des deux appels à propositions 2023)			
	Budget demandé (M€)	Budget alloué (M€)	Taux de satisfaction des demandes financières*
Enseignement scolaire	8,5	3,5	41 %
Enseignement et formation professionnels	2,6	1,4	54 %
Education des adultes	7	2,9	41 %
TOTAL	18,1	7,8	43 %

* Ratio entre le budget alloué et le budget demandé

7,7 M€ de budget disponible

18,1 M€ demandés

En moyenne, **43 %** des
demandes financières sont
satisfaites



Top 10 des pays partenaires impliqués dans les partenariats simplifiés :

Pays
Turquie
Italie
Espagne
France
Grèce
Belgique
Roumanie
Allemagne
Portugal
Pologne

2

C'est le nombre moyen de partenaires associés aux partenariats simplifiés



IV. ACTIONS CENTRALISÉES

L'agence promeut les actions centralisées du programme dont les appels à propositions relèvent de l'Agence exécutive européenne pour l'Education et la Culture (EACEA), située à Bruxelles.

Certains des appels à propositions relatifs à ces actions s'étant clos entre juin et septembre, tous les résultats ne sont pas connus au moment de la rédaction de ce rapport. Les données qui suivent portent sur les actions centralisées dont les résultats ont pu être analysés par l'agence.

1. Résultats pour les Universités européennes

Les [Universités européennes](#) sont des alliances transnationales d'établissements d'enseignement supérieur portés par un objectif commun de coopération sur l'ensemble de leurs domaines d'activités (formation, recherche et innovation). L'ambition de l'Union européenne est d'aboutir à la création de 60 alliances d'universités européennes d'ici 2025, impliquant 10 % de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur européens.

L'appel à candidatures 2023 avait pour objet de renouveler le soutien aux alliances existantes et d'en créer de nouvelles. Sur les 24 alliances créées en 2020, 23 ont été consolidées en 2023. Sept nouvelles alliances ont par ailleurs été retenues, ce qui porte à 30 le nombre d'alliances sélectionnées en 2023.

Les pays les plus engagés dans ces 30 alliances sont l'Allemagne qui est impliquée dans 29 d'entre elles, la France (28), l'Espagne (27) et l'Italie (22). Ils représentent à eux seuls 41,4 % des établissements impliqués (contre 40,1 % en 2022).

Chiffres clés à retenir :

- 50 alliances actives (sélections 2022 et 2023 confondues)
- 442 établissements d'enseignement supérieur impliqués
- **Avec une implication dans 28 des 30 alliances sélectionnées en 2023, la France est 2nde en Europe**



2. Résultats pour les Centres d'excellence professionnelle

L'objectif des [Centres d'excellence professionnelle](#) est l'élaboration et le développement de plateformes de coopération internationale. Ces projets rassemblent des acteurs de l'enseignement et de la formation professionnels et des acteurs du monde économique qui ont un intérêt commun dans des secteurs spécifiques (exemples : l'aéronautique, la mobilité électrique, la santé...) ou des approches innovantes pour relever les défis sociétaux (comme le changement climatique, l'intelligence artificielle, l'intégration des migrants...).

L'intégralité des résultats de l'appel à propositions 2023 n'est pas encore connue au moment de la rédaction de ce rapport. La publication de tous les projets financés est prévue pour fin mars 2024.

L'EACEA a d'ores-et-déjà annoncé que 15 centres d'excellence professionnelle ont été sélectionnés pour l'appel à propositions 2023. Parmi les 15 projets financés figure [STARS](#) (*Shaping talents and achieving vocational excellence in sports*), un projet coordonné par 135bpm, un campus du sport situé dans les Hauts-de-France. STARS réunit des partenaires d'Allemagne, d'Espagne, de France et de Grèce.

Chiffres clés à retenir :

- Au niveau européen, 109 candidatures déposées et 15 projets sélectionnés, soit un taux de sélection de 14 %
- Détail des pays coordinateurs des 15 projets retenus : avec 3 projets sélectionnés, la Grèce est première, devant l'Allemagne et la Roumanie qui coordonnent 2 projets. La Belgique, le Danemark, la France, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Suède coordonnent un projet chacun.



3. Résultats pour les Alliances de l'innovation

Les [Alliances pour l'innovation](#) visent à renforcer la capacité d'innovation de l'Europe par la coopération et le partage de connaissances entre l'enseignement supérieur, l'enseignement et la formation professionnels, le monde de la recherche et l'ensemble des acteurs socio-économiques. Ces alliances visent également à stimuler la création de programmes de formation sectoriels transnationaux pour répondre aux évolutions du marché du travail, notamment en lien avec les 14 écosystèmes industriels identifiés dans la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe.

En 2023, 351 candidatures ont été déposées. Avec un budget constant de 62 M€, l'action a financé 37 projets : 32 sur le lot 1 « Alliances pour l'éducation et les entreprises » et 5 sur le lot 2 « Alliances pour la coopération sectorielle en matière de compétences ».

Chiffres clés à retenir :

3 des 32 projets sélectionnés pour le lot 1 « Alliances pour l'éducation et les entreprises » impliquent des partenaires français (Ecole supérieure des technologies industrielles avancées, Institut Mines-Telecom, Coop'Eskemm).



4. Résultats pour les Actions Master conjoint Erasmus Mundus

Les actions préparatoires pour le [Master conjoint Erasmus Mundus](#) financent la phase de création d'un programme de master d'excellence avec des acteurs internationaux identifiés. Les établissements français confirment leur présence sur cette nouvelle opportunité avec **16 candidatures déposées parmi lesquelles 6 ont été sélectionnées, soit un taux de sélection de 37,5 %**.

L'action Master conjoint Erasmus Mundus finance des masters internationaux et attribue des bourses à des étudiants venant du monde entier. Le programme d'études doit obligatoirement prévoir une mobilité des étudiants dans 2 pays. **La France reste leader sur cette action avec 62 % des masters sélectionnés impliquant un organisme français.**

Chiffres clés à retenir :

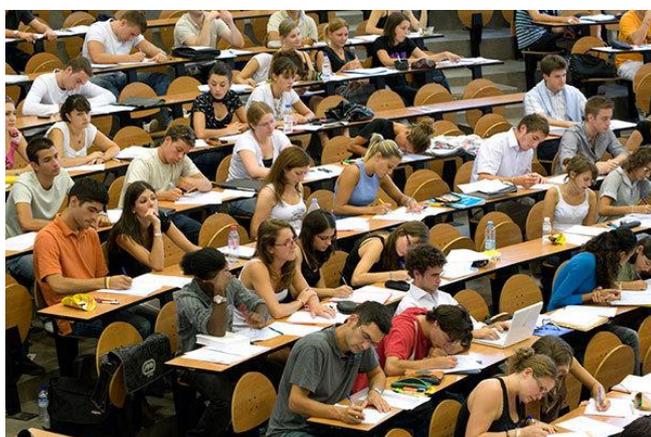
Actions préparatoires au Master conjoint Erasmus Mundus :

- 146 candidatures déposées, dont **16 coordonnées par un établissement français**
- **6 projets français sélectionnés** parmi les 58 retenus
- **La France est 1^{ère} en Europe en nombre de projets coordonnés sélectionnés**, devant l'Espagne

Master conjoint Erasmus Mundus :

- 93 candidatures déposées, dont **17 coordonnées par un établissement français**
- 34 masters sélectionnés, soit un taux de sélection de près de 36,5 % au niveau européen
- 1/3 des masters sélectionnés sont des primo-financés
- **9 des 34 masters sélectionnés sont coordonnés par un établissement français**
- **La France est 1^{ère} en nombre de masters Erasmus Mundus coordonnés**
- **62 % des masters sélectionnés impliquent un organisme français**

[Retrouvez les chiffres complets dans le recueil de données « Dimension internationale Erasmus+ »](#)



5. Résultats pour les projets de renforcement des capacités de l'enseignement supérieur (ES)

Les [projets de renforcement des capacités de l'ES](#) sont des projets de coopération transnationale basés sur des partenariats multilatéraux conclus entre des établissements de l'ES des pays membres du programme et des établissements de l'ES issus de pays tiers non associés. Ils ont notamment pour objectifs d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et sa pertinence pour le marché du travail et la société des pays tiers non associés impliqués, ou encore d'élaborer des programmes éducatifs innovants visant à améliorer le niveau de compétences et l'employabilité de leurs étudiants. L'action comporte 3 volets :

Volet 1 : Promotion de l'accès à la coopération dans l'enseignement supérieur

Volet 2 : Partenariats pour la transformation dans l'enseignement supérieur

Volet 3 : Projets de réforme structurelle

Chiffres clés à retenir :

- 116,8 M€ de budget répartis entre les 10 régions du monde éligibles
- 790 candidatures au niveau européen, dont 80 % pour le volet 2
- 159 projets ont été sélectionnés, ce qui représente 124 pays impliqués
- 45 % des projets sélectionnés sont coordonnés par des pays tiers non associés
- **4 des 159 projets retenus sont coordonnés par la France**
- **21 projets sélectionnés impliquent au moins un établissement français**
- **La France est présente dans 13 % des projets sélectionnés (contre 10% en 2022)**

Les 4 projets sélectionnés coordonnés par la France sont :

BLUE-ERA : élaboration d'un programme d'étude sur l'économie bleue durable dans le cadre de la décennie de l'océan en Tunisie, Égypte et Jordanie	Université du Littoral - Côte d'Opale (Dunkerque)
DEFI EAU : développement de formations professionnelles collaboratives sur les métiers de l'eau en faveur de Madagascar	Université de Limoges
DEEP FARM : renforcement des capacités des établissements de l'enseignement supérieur des pays tiers d'Afrique subsaharienne et des Caraïbes dans le secteur de l'agriculture digitale	Ecole supérieure des technologies industrielles avancées – ESTIA (Bordeaux)
EQOSAF : qualité et métrologie en enseignement supérieur pour les analyses sanitaires et environnementales au Maghreb et en Afrique de l'ouest	Université d'Angers

[Retrouvez les chiffres complets dans le recueil de données « Dimension internationale Erasmus+ »](#)

6. Résultats pour les projets de renforcement des capacités de l'enseignement et la formation professionnels (EFP)

Les [projets de renforcement des capacités](#) se sont ouverts au secteur de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) en 2022. Il s'agit de projets de coopération internationale fondés sur des partenariats multilatéraux conclus entre des organismes de l'EFP des pays participant au programme et des organismes de l'EFP issus de pays tiers non associés. Ces projets visent à soutenir la pertinence et l'accessibilité des établissements et systèmes de l'EFP des pays tiers non associés, afin de faire d'eux des catalyseurs du développement socio-économique durable de leurs pays.

Chiffres clés à retenir :

- 162 candidatures déposées
- 68 projets sélectionnés, soit un taux de sélection d'environ 42 %
- **2 projets sélectionnés sont coordonnés par des organismes français**
- **4 projets sélectionnés impliquent des organismes français en tant que partenaires**

Les 2 projets sélectionnés coordonnés par un organisme français sont :

- **IMPROVET-AM** - coordonné par la Société d'enseignement professionnel du Rhône (SEPR). Ce projet de 3 ans réunit 4 partenaires et vise à soutenir le développement du secteur de la santé en Arménie, en particulier dans le domaine des soins dentaires ;
- **CapacIT 4 Africa** - coordonné par Simplon.co (école formant aux métiers du numérique). Ce projet de 3 ans réunit 11 partenaires issus de Belgique, de France et de 7 pays francophones d'Afrique subsaharienne. Il vise à améliorer la qualité de l'offre d'enseignement et de formation professionnels dans les organismes partenaires d'Afrique subsaharienne.

Les 4 organismes français associés à des projets sélectionnés sont :

- **La Région Auvergne-Rhône-Alpes** (projet IMPROVET-AM)
- **L'association Société Inclusive** (projet CapacIT 4 Africa)
- **L'ALDA**, association européenne pour la démocratie locale (projet SHINE)
- **L'établissement public d'enseignement agricole de Bourg-en-Bresse** (projet CB4WBL)

[Retrouvez les chiffres complets dans le recueil de données « Dimension internationale Erasmus+ »](#)



7. Résultats pour les plateformes d'Echanges virtuels dans l'enseignement supérieur et la jeunesse

Les [projets d'échanges virtuels dans l'enseignement supérieur et la jeunesse](#) (Erasmus + Virtual Exchange) permettent aux jeunes de 13 à 30 ans de former une communauté virtuelle et d'échanger ensemble. Dans le cadre de ces projets, chaque jeune accède à un enseignement, formel ou non formel, international et interculturel (associant aussi des jeunes issus des pays tiers non associés), de qualité et sans mobilité physique. Les projets sont financés sur 3 ans avec une subvention pouvant aller jusqu'à 500 000 €.

Chiffres clés à retenir :

- 92 candidatures reçues, **dont 8 impliquant la France**
- 16 projets sélectionnés : 6 pour l'Afrique subsaharienne, 4 pour les pays du voisinage oriental, 3 pour les Balkans occidentaux et 3 pour les pays du sud de la Méditerranée
- **La France est partenaire de 3 projets sélectionnés qui concernent les zones Afrique subsaharienne et pays du sud de la Méditerranée**

[Retrouvez les chiffres complets dans le recueil de données « Dimension internationale Erasmus+ »](#)



8. Résultats pour les actions Jean Monnet dans l'enseignement supérieur

Les [actions Jean Monnet pour l'enseignement supérieur](#) contribuent à diffuser les connaissances sur l'Union européenne. Il s'agit d'un réseau, à l'échelle mondiale, d'enseignants-chercheurs sur l'Union européenne réuni autour de modules, de cours, de chaires, de centres d'excellence ou encore de réseaux de recherche thématique.

Le pays le plus présent dans cette action reste l'Ukraine, avec 90 projets sélectionnés. Les pays du programme les plus actifs sont l'Italie avec 67 projets sélectionnés, l'Espagne (18 projets sélectionnés) et **la France (9 projets sélectionnés)**.

Chiffres clés à retenir :

- 1 023 candidatures déposées, dont 477 par l'Ukraine
- 106 pays ont déposé une candidature (ils n'étaient que 60 en 2022)
- 34 projets sélectionnés
- **9 des 14 candidatures françaises ont été sélectionnées (1 module, 8 chaires)**
- **3 établissements français sont partenaires de 3 des 6 réseaux thématiques** retenus autour des questions de politique étrangère

[Retrouvez les chiffres complets dans le recueil de données « Dimension internationale Erasmus+ »](#)



9. Résultats pour les actions Jean Monnet dans l'enseignement scolaire et la formation professionnelle

Les [actions Jean Monnet pour l'enseignement scolaire et l'enseignement et la formation professionnels](#) ont pour objectif d'aider directement les enseignants du primaire, du secondaire et de l'enseignement et formation professionnels à aborder avec aisance les thèmes liés à l'Union européenne et à informer leurs élèves sur son fonctionnement. Il existe 3 actions : formation des enseignants ; initiatives pour apprendre l'Union européenne ; réseaux thématiques.

Ces actions sont nouvelles et les établissements européens se les approprient petit à petit. En 2023, **la France est leader sur l'action « Initiatives pour apprendre l'Union européenne » en termes de nombre de projets sélectionnés**

Chiffres clés à retenir :

Formation des enseignants : **2 organismes français lauréats**

Initiatives pour apprendre l'Union européenne : **13 des 77 projets sélectionnés sont coordonnés par une structure française**

Réseaux thématiques : pas de lauréat français





AGENCE ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION & FORMATION

9, rue des Gamins
CS 71965
33088 BORDEAUX CEDEX

05 56 00 94 00

agence.erasmusplus.fr

@ErasmusplusFR